



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Rencontre entre la Ville, La Poste et les comités citoyens pour la défense des offices postaux concernant la desserte postale en ville de Neuchâtel

Comme annoncé le 23 décembre 2015, la Direction de l'économie a réuni des représentants de la Poste, des comités citoyens pour la défense des offices postaux, le président de l'association du quartier de la Coudre ainsi qu'un représentant du CID et de NeuchâtelCentre.

La rencontre a permis d'engager un dialogue entre les parties. Elle a contribué à éclairer certains points sur l'avenir des offices postaux à Neuchâtel. Les comités ont ainsi notamment exprimé et relayé les préoccupations, les inquiétudes et les besoins de la population et des personnes âgées et à mobilité réduite.

Sous l'égide du Conseiller communal en charge de l'économie, les membres présents ont en outre pu poser des questions aux représentants de la Poste et exprimer leurs avis respectifs.

Les représentants de la Poste ont rappelé que le service postal universel est garanti aussi bien pour les offices de poste que pour les agences postales. Les services proposés par ces dernières regroupent tous les services universels postaux, à l'exception principalement des versements en espèces. Les retraits sont également limités à un montant maximum de 500 francs. Le partenaire en charge d'une agence se doit d'être bien ancré sur la place et demeure toujours suivi et rattaché à un office postal.

Selon les représentants de la Poste, si les offices de poste de la Coudre et de Serrières doivent – avant ceux de l'Ecluse et de Vauseyon – évoluer à terme en agences postales, il n'est nullement question de fermetures sans alternatives sur le territoire de la Commune.

La Poste rappelle qu'en ville de Neuchâtel, comme sur tout le territoire suisse, un recul important des opérations au guichet est constaté depuis plusieurs années: la baisse est de 67% pour les lettres, de 43% pour les colis et de 34% pour les versements au cours des 15 dernières années.

Face à cette réalité économique, des adaptations sont nécessaires pour certains offices postaux. Afin de garantir un ancrage durable du service postal, les représentants de la Poste ont confirmé qu'avec un volume de plus de 60% du trafic postal sur l'ensemble de la ville, les offices postaux de la Gare et de l'Hôtel des Postes sont maintenus tels qu'ils se présentent actuellement.

Il est souhaité qu'une information et un accompagnement à la population soient mis en place.

Les représentants des comités citoyens ont confirmé qu'ils resteront très vigilants quant au maintien des prestations postales et qu'ils défendront l'opinion des usagers. Ils ont par ailleurs relevé l'importance de tenir compte du développement urbanistique planifié de certains quartiers, assorti de la venue de plusieurs centaines d'habitants supplémentaires.

La Direction de l'économie a exprimé l'importance pour le Conseil communal de la présence de services publics de proximité dans les quartiers de la ville. L'Autorité communale prend acte des garanties données par La Poste quant au maintien de prestations postales de qualité dans les quartiers. A ce stade, elle n'entend ainsi pas s'opposer à l'évolution en cours, sous réserve de la confirmation des garanties exprimées par La Poste. Si tel ne devait pas être le cas, elle pourrait alors saisir la Commission des postes. Dans tous les cas, un dialogue constructif a pu être rétabli entre toutes les parties, ce dont les autorités communales se réjouissent.

Neuchâtel, le 21 janvier 2016

Direction de l'économie

Renseignements complémentaires :

**Olivier Arni, conseiller communal,
tél. 032 717 76 01**

**M. François Pahud
Comités citoyens pour la défense des
offices postaux de La Coudre,
l'Ecluse, Vauseyon et Serrières
tél. 079 250 27 06**